



Un regard sur la qualité de vie de certains doctorants



Service
d'aide aux
étudiants

Administration des affaires étudiantes

Université catholique
de Louvain

UCL

Le Service d'aide et son GRS

Le Service d'aide aux étudiants de l'Université catholique de Louvain est un des lieux d'observation et d'actions en faveur de la santé de tous les étudiants.

Différentes équipes du Service d'aide contribuent à un travail interdisciplinaire en faveur des étudiants sur les deux sites de l'Université (Louvain-la-Neuve et Bruxelles). Près de quarante collaborateurs aident ainsi quotidiennement des centaines d'étudiants à mener leur projet d'étude tout en développant un équilibre et une qualité de vie.

Le Service d'aide contribue à la politique du vice-recteur aux Affaires étudiantes et du Conseil des affaires sociales et étudiantes. Il fait partie de l'Administration des affaires étudiantes de l'UCL.

Au sein du Service d'aide, le Groupe réflexion santé (GRS) réunit différents intervenants : psychologues, assistantes sociales, médecins et infirmière en santé publique. Le GRS est vigilant à propos de toutes les questions concernant la promotion de la santé des étudiants et les met en lumière. Il anime un réseau santé composé d'étudiants, d'académiques et d'administratifs. Il collabore avec l'asbl Univers Santé aux actions collectives de promotion de la santé. Il a édité une charte de référence concernant la promotion de la santé en milieu étudiant¹. Le GRS est accompagné dans ses travaux par un Groupe d'accompagnement scientifique interne à l'UCL.

www.uclouvain.be/aide

¹ Florence Vanderstichelen, *La santé en milieu étudiant*, UCL, 1997 (www.uclouvain.be/32123.html).



ÉDITO

Pour des doctorants en bonne santé

Le Groupe réflexion santé du Service d'aide aux étudiants s'est attelé à mieux connaître le cadre de travail et le vécu des doctorants. À la lecture de ces pages, nous vous invitons à partager nos rencontres avec ces doctorants, ainsi qu'avec des membres des administrations et services de l'UCL en contact avec eux.

Au cours de l'année 2006, le Groupe réflexion santé (GRS) du Service d'aide aux étudiants a abordé pour la première fois les difficultés vécues par certains doctorants : sentiment d'isolement dans leur travail, méconnaissance des lieux pour en parler, relations avec le promoteur vécues parfois difficilement, manque d'encadrement ou de suivi dans le travail, disparité entre le statut et ses représentations sociales, etc.

Dans le même temps, le CORSCI (Corps scientifique) épinglait certaines de ces mêmes difficultés dans un rapport publié en octobre 2006¹. En parcourant les propositions de ce rapport, nous avons constaté la complémentarité entre le CORSCI et le Service d'aide : le CORSCI représente les membres du personnel scientifique et travaille, entre autres, à la valorisation du doctorat. Le Service d'aide, lui, accueille les étudiants inscrits au doctorat quel que soit leur statut ; il leur offre un lieu d'écoute qui permet

d'améliorer leur qualité de vie durant leur parcours.

Au nom de cette mission de promotion de la qualité de vie des étudiants, l'équipe GRS du Service d'aide a donc décidé de se pencher sur la vie des doctorants de manière plus approfondie.

Ce travail exploratoire a surtout révélé la complexité du statut des doctorants. Complexité liée à la multiplicité des statuts, à l'ambiguïté d'être à la fois en formation et professionnels de la recherche, tantôt considérés comme étudiants tantôt comme chercheurs de haut niveau. Ces difficultés sont accentuées par les différences d'encadrement, de perspectives d'avenir et de valorisation de leur thèse.

RENDRE À CÉSAR...

Derrière chaque doctorant(e), vit une femme, un homme, qui se situe aussi dans une réalité affective, relationnelle et fami-

liale. Quel soutien, quels lieux de parole, quel encadrement pour ce groupe qui représente environ 1 700 personnes à l'UCL ?

L'objectif de ce document est d'abord de fournir la synthèse des échanges à celles et ceux qui ont accepté de partager cette réflexion avec nous. Le texte contribue aussi à faire connaître les personnes relais aux différents niveaux de l'Université, dans une période de mutation et de réorganisation au sein de l'UCL et d'autres institutions universitaires. Enfin, cette brochure veut contribuer à soutenir une réflexion sur l'avenir des doctorants.

> **Myriam Provost,**
médecin des étudiants UCL

¹ Les motivations et les causes d'abandon du doctorat, CORSCI, Octobre 2006.

Paroles de doc'

Sophie, 25 ans

Un premier boulot comme un autre ?

« Je suis chercheuse à temps plein, payée par le FNRS depuis octobre 2006. À la base, ma volonté n'était pas de faire carrière dans la recherche. Je voulais 'juste' me spécialiser, car je ne me sentais pas prête à entrer sur le marché du travail tout de suite après mes études. Quelques mois après le début de ma spécialisation [ndlr : un Diplôme d'étude approfondie – DEA à l'époque], un professeur m'a incitée à postuler comme chercheuse FNRS. Mon dossier a été accepté.

Mon premier boulot, c'est donc 'chercheuse'. Au début, je disais que j'étais 'doctorante'. Mais beaucoup de gens me demandaient alors : 'les examens se sont bien passés ?'. Donc, maintenant, je trouve plus compréhensible de dire que je fais de la recherche.

Une des difficultés de ce métier, c'est que j'ai parfois du mal à me convaincre moi-même que c'est un boulot comme un autre. J'ai plutôt l'impression d'être payée pour étudier.

Ce qui est étrange, c'est que je n'ai jamais vu mon employeur, le FNRS. J'ai envoyé un dossier.

Six mois plus tard, j'ai reçu un courrier qui m'annonçait que j'étais retenue. Dans ce courrier, il y avait également mon contrat de travail [ndlr : contrat de deux ans, renouvelable une fois],

que je devais renvoyer signé. Depuis, j'envoie un rapport sur l'état de mes recherches une fois par an. Et voici quelques mois, j'ai reçu le renouvellement de mon contrat pour deux ans. Dans mon cas, ces démarches sont donc assez désincarnées et impersonnelles.

Heureusement, cela est compensé par mon intégration à l'équipe UCL au sein de laquelle je travaille. J'ai un bureau, un ordinateur, j'ai l'occasion de participer aux réunions et aux décisions. Et c'est vrai pour les autres doctorants aussi. Nous sommes tous considérés comme des membres de l'équipe à part entière.

Au final, je suis parfois traversée par de gros doutes. D'un côté, je me dis que comme 'premier boulot', je fais quelque chose de beaucoup plus valorisant que si j'étais dans une entreprise 'normale' : mes tâches sont diversifiées, je suis allée plusieurs semaines en Afrique pour recueillir des données, j'ai des responsabilités puisque je suis intégrée dans un projet en partenariat avec d'autres chercheurs.

Mais d'un autre côté, je me demande ce que je vaudrais réellement sur le marché du travail. Je sais que je ne veux pas faire une carrière académique. Mais comment valoriser mes activités d'aujourd'hui ? Comment convaincre le monde associatif, par exemple, de prendre en compte mon niveau de diplôme ? Quand je regarde les offres d'emploi dans les journaux, cela me semble parfois à des kilomètres de mon profil... »

J'ai eu une magnifique défense de thèse

« J'y suis arrivé. J'ai eu une magnifique défense de thèse. C'était à la fois une délivrance, une apogée, un aboutissement. Aujourd'hui ma thèse a été reconnue dans mon travail, je suis prof dans une haute école. Par contre, j'ai fait un trait sur la recherche. Lorsqu'on me contacte pour un article, je dis non, tout ça c'est du passé pour moi.

Nicolas, 34 ans

Joachim, 33 ans

Comment s'automotiver ?

« Pour faire une thèse, un travail de recherche universitaire, il faut être capable de s'automotiver. (...) Il m'arrivait de passer des journées entières à glander devant mon PC. Je rentrais chez moi hyperculpabilisé, et cette culpabilité ne me permettait pas d'avancer. J'avais le sentiment d'être inutile. Cette expérience m'a appris à me connaître, à découvrir que je suis quelqu'un qui a besoin de deadlines à court terme, de travailler dans une équipe où le boulot des uns dépend de celui des autres et où la solution est trouvée ensemble. Je suis motivé par le fait de savoir que des gens attendent mon travail. Avec le recul, je suis content de l'expérience. L'abandon du doctorat et le sentiment d'échec que j'ai ressenti m'ont permis de rebondir. Aujourd'hui, je peux dire que j'ai arrêté ma thèse avec une meilleure connaissance de moi-même. »



Trois objectifs, une méthode

Mieux connaître les doctorants nécessite de les rencontrer, pour qu'ils expriment leurs satisfactions et leurs difficultés. Ces témoignages, croisés avec la parole des personnes de l'UCL qui encadrent et soutiennent les doctorants, mettent en lumière l'importance de l'information.

À l'entame de ce projet, le Groupe réflexion santé (GRS) s'est fixé trois objectifs :

- > élaborer un travail exploratoire afin de mieux connaître les doctorants et les représentations sociales véhiculées à leur propos ;
- > travailler la « mise en lien » entre les différentes branches de la communauté universitaire concernées, faire connaître les relais existants et peut-être en faire émerger de nouveaux ;
- > faire circuler et restituer les « résultats » de l'approche exploratoire aux personnes rencontrées, et plus largement à la communauté universitaire.

Parole aux doctorants¹. C'est d'abord vers eux que nous nous sommes tournés, par des rencontres individuelles et en groupe, sur base d'un guide d'entretien. Nous avons veillé à la diversité des points de vue, plus qu'à la représentativité d'un échantillon pesé, mesuré. Nous avons ainsi rencontré des docto-

rants d'origine belge et étrangère, en début, milieu ou phase terminale/ou d'abandon de thèse, d'appartenance facultaire variée, boursiers, assistants, chercheurs sur fonds extérieurs et doctorants sans financement.

DES HOMMES ET DES FEMMES

La parole leur a été donnée afin qu'ils nous parlent de leur parcours tant dans ses aspects positifs que négatifs. Nous avons abordé les thèmes du statut des doctorants dans l'institution UCL, de la représentativité des doctorants (CORSCI, CGEE, AGL, syndicats), de l'image que renvoient les doctorants dans la société en lien avec leur statut social (couple, famille, proches, etc.), de leurs possibilités d'avenir professionnel, de la valeur de la thèse, du retour au pays, etc. Nous avons interrogé les représentations sociales véhiculées et d'autres sujets libres.

Nous avons également rencontré des personnes relais des doctorants, en faculté et

dans les différents services de l'Université, ainsi que des responsables des structures qui les représentent. Ces points de vue de professionnels nous ont permis de croiser les informations et les vécus, et de mieux cerner le cadre de travail des doctorants.

Ont été abordées les questions relatives aux statuts, aux questions de vie, aux modes de financement, à l'encadrement, à la représentation, et à l'évolution de ces questions depuis la réforme de Bologne.

À l'issue de ce travail, à la méthode impressionniste et exploratoire, nous nous trouvons face à un constat : la population des étudiants inscrits au doctorat ne laisse pas (plus ?) indifférent. Entre nos premiers entretiens – courant 2006 – et la publication de cette brochure – printemps 2009 –, de nombreux intervenants de l'UCL ont créé ou amélioré des éléments visant *in fine* à augmenter la qualité de vie des doctorants.

¹ Les prénoms ont été modifiés.



Les solutions passent par l'information

À divers niveaux de ses structures, l'UCL a créé, réactualisé ou rendu plus visibles des personnes et des services qui visent à augmenter la qualité de vie des doctorants. Voici quelques pistes à prolonger.

Des dispositions récentes et concrètes se mettent en place à l'UCL. La qualité de vie du doctorant devient une préoccupation prise en charge par divers services.

« MADAME DOCTORAT »

Parmi ces services, il faut souligner la nomination, au sein de l'UCL, de « Madame Doctorat », l'autre nom de Michèle Fontaine, coordinatrice de la gestion administrative du doctorat au sein du service ADRE (Administration de la recherche).

Sa tâche consiste à offrir un guichet unique, au niveau des services généraux de l'UCL, mais également de l'Académie Louvain, pour le traitement de toute question relative au doctorat et, plus spécifiquement, à la gestion du parcours doctoral. Sa mission consiste également à promouvoir le doctorat

et à contribuer à la valorisation du titre de docteur auprès des acteurs privés et publics¹. Cette fonction est d'autant plus nécessaire que la réforme de Bologne a poussé à uniformiser – et donc à clarifier – l'ensemble des procédures au niveau de l'enseignement supérieur, en ce compris la formation doctorale et le doctorat.

Les modalités d'inscription, par exemple, sont désormais communes, par écoles doctorales, à toutes les universités de la Communauté française. Les gestionnaires de doctorats (constitués en groupe afin de fonctionner en équipe et en réseau) sont les interlocuteurs au quotidien des doctorants. Enfin, Bologne brise quelque peu la relation fermée doctorant-promoteur. Le futur docteur a désormais trois ou quatre personnes de référence au sein du comité d'accompa-

Équilibriste

« Pour mener une thèse de doctorat à son terme, il s'agit d'équilibrer trois pôles : la recherche proprement dite, la gestion administrative du parcours de thèse et le côté humain. »

Michèle Fontaine,
coordinatrice
des doctorats de l'UCL

gnement. Cela évite les dérapages même si le risque zéro n'existe pas. En cas de litige, c'est la Commission doctorale de domaine (CDD) qui statue. Si cette dernière ne peut statuer, c'est la Commission doctorale de l'Académie Louvain (CODAL) qui tranche.

¹ À cette fin, l'Académie Louvain a reçu fin 2008 un financement FEDER dans le cadre d'un projet transfrontalier nommé PRODOC et mené conjointement avec le Collège doctoral européen Lille Nord Pas de Calais, l'Académie Wallonie-Bruxelles et l'asbl Objectif Recherche.

Diffuser le nom des personnes de confiance

« Des doctorants me consultent pour obtenir une aide à la résolution de situations conflictuelles. Écoute, conseil, contact avec le promoteur de thèse ou la personne incriminée, médiation... C'est là mon rôle en tant que personne de confiance.

Les six personnes de confiance désignées à l'UCL¹ sont un relais parmi d'autres, déjà cités : CORSCI, Service d'aide aux étudiants, groupes de pairs constitués par discipline tel le GALUC (Groupe des assistants de Saint-Luc), etc. L'information sur l'existence de ces référents devrait être encore mieux diffusée aux doctorants. »

1 Roger De Ketele, Ingrid Fontaine, Jacques Laffineur, Marie-Thérèse Lenaerts, Marthe Nyssens et Myriam Provost.

Myriam Provost, médecin des étudiants UCL

Voici quelques chantiers en projet ou en cours, pris en charge par ADRE :

- > un vade mecum unique de la gestion du doctorat, à destination des gestionnaires de doctorat des différents domaines ;
- > une application informatique permettant au doctorant de soumettre en ligne les demandes relatives aux différentes étapes de son cursus doctoral et aux CDD de gérer de manière centralisée les dossiers des doctorants de leur domaine ;
- > une brochure « 3^e cycle » commune à l'Académie Louvain afin de promouvoir le doctorat à l'extérieur de l'Académie ;
- > un espace web dédié au doctorat au sein du site « Recherche » de l'UCL. À côté de l'information claire à destination des différents publics, pourraient notamment être valorisées par ce biais les soutenances de thèses, agenda des défenses à la clé.

LES CHERCHEURS DE LA COOPÉRATION

L'Administration des relations internationales (ADRI) se préoccupe notamment de la mobilité des étudiants – dont les étudiants de 3^e cycle – et des bourses de doctorat de la coopération au développement.

La réforme de Bologne a suscité plusieurs changements qualitatifs concernant les bourses de la coopération pour ressortissants de pays en développement.

Désormais, le candidat doit rentrer sa demande de bourse via un professeur de l'UCL (promoteur). La Commission doctorale du domaine (CDD) doit examiner le dossier du candidat comme pour n'importe quelle demande d'admission au doctorat. Le promoteur s'engage à soutenir son candidat en termes d'encadrement scientifique et académique. C'est également lui qui se porte garant de toute dérive (ex. un doctorant dont la thèse est un prétexte pour s'installer en Belgique).

Le montant des bourses de doctorat de la coopération au développement s'aligne aujourd'hui sur celui de bourses des doctorants UCL, belges ou européens, avec les mêmes avantages socio-économiques. Ce changement de statut financier octroie au boursier étranger un statut de chercheur au même titre que n'importe quel autre doctorant chercheur belge ou européen.

Ces divers points contribuent à l'amélioration de la qualité de relation entre le doctorant et son promoteur et facilitent grandement son intégration au sein de l'équipe.

LE SERVICE D'AIDE

Le Service d'aide aux étudiants apparaît comme un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement. Son statut particulier – à la fois dans l'institution, mais avec une distance – lui permet de comprendre les réalités des doctorants et de l'institution universitaire et, partant, de jouer un rôle de tiers utile dans certaines situations. C'est d'ailleurs de la confiance que lui ont témoignée les doctorants qu'est né ce travail.

Au sein du Service d'aide, les médecins, l'infirmière, les psychologues et les assistants sociaux sont autant d'oreilles à qui parler en toute confidentialité. Mais les deux services les plus fréquentés par les doctorants sont de loin le service job et le service social. Les assistants sociaux ont un rôle d'accueil et d'écoute qui permet d'aborder une série de difficultés d'ordre très divers : recherche d'une crèche, accès aux soins de santé, problèmes à l'école, problème de couple ou d'adaptation au mode de vie en Belgique.

Les différentes possibilités d'aides octroyées par le service social du Service d'aide aux étudiants sont les suivantes :

- > une aide au loyer pour les étudiants séjournant en Belgique avec leur famille ;

Doctorand ou doctorant ?

«La graphie doctorand se réfère au latin scolastique doctorandus, qui est un gérondif orphelin, le verbe doctorare n'existant pas en latin, fût-il médiéval, alors que la graphie doctorant se réfère à doctorantus, adjectif verbal tout aussi orphelin de son verbe doctorer.

Théoriquement donc, cette fabrication « savante » du mot permet le choix entre deux artifices, la distinction finale appartenant à la compétition de l'usage : doctorant est attesté par des dictionnaires français alors que doctorand le serait peut-être par des dictionnaires belges, voire allemands ou néerlandais.

Enfin, la forme doctorant(e) présente l'avantage de s'ajouter à une longue liste de noms de personnes ou de métiers à terminaison -ant et ne pose aucun problème quant à la féminisation de ces substantifs. Conclusion : doctorand c'est le passé, doctorant(e), c'est l'avenir. Et ce n'est pas une réponse de Normand (avec d!).»

J.-Cl. Polet et M. Van Overbeke, linguistes

EN 2007-2008, L'UCL COMPTAIT

1 719 doctorants inscrits :

- > 1030 Belges
- > 405 hors Union européenne
- > 284 Union européenne

Coordination générale des étudiants étrangers (CGEE), l'Assemblée générale de étudiants a créé un groupe où la question des étudiants étrangers est à l'ordre du jour.

À leur propos, le RAC (Rassemblement AGL-CGEE) a mis pas moins de cinq projets en chantier pour l'année académique 2008-2009. L'un de ces projets consiste en l'établissement d'un état des lieux des difficultés rencontrées par les étudiants – dont les doctorants – étrangers, car de nombreux doctorants sur fonds propres sont d'origine étrangère. L'AGL propose donc de mettre la question de ces doctorants en « gestion des affaires courantes » du groupe.

LE CIO, CENTRÉ SUR L'INDIVIDU

Depuis une dizaine d'années, le Centre d'information et d'orientation (CIO) reçoit aussi des demandes d'aide de la part de doctorants, à raison de 50 à 60 par an. Les raisons principales évoquées sont les doutes et hésitations par rapport à la thèse, l'envie d'abandonner, le décrochage ou la volonté de se préparer pour un premier emploi, le besoin d'être rassuré quant à l'orientation professionnelle après la thèse, et pour certains, l'envie de se réorienter après avoir terminé ou rompu un premier contrat d'emploi.

L'idée générale du travail des professionnels du CIO est de faire germer l'idée que le docteur a beaucoup de compétences à valoriser sur le marché du travail, et cela tant dans l'esprit des docteurs que dans celui des employeurs potentiels.

Le CIO fait donc offre d'un travail de réflexion individuel : bilan de compétences, analyse du marché de l'emploi, adaptation des outils (le CV) et suivi des démarches.

Par ailleurs, le travail proposé par le CIO consiste en la décentration du doctorant du domaine pointu sur lequel il a travaillé des années.

Le CIO travaille également à la création et l'animation de projets collectifs, notamment « Doc-career ». Les objectifs de ce travail en groupe rejoignent ceux du travail individuel et concernent l'insertion professionnelle des doctorants. Pour mener à bien ce travail, le CIO a collaboré avec l'Association Bernard Grégory¹ (en France) et l'association belge Objectif Recherche².

HORS UCL, OBJECTIF RECHERCHE

Indépendamment de l'UCL, Objectif Recherche tend également à fournir un maximum de données et de services aux candidats à la thèse.

Née en 1987, l'asbl rassemble des chercheurs de toutes les universités des communautés flamande et française : doctorants, chargés de recherche (post-docs), chercheurs qualifiés ou académiques. Les tâches de gestion sont assumées par une équipe de permanents basée au siège de l'association à Bruxelles et financée sur base de différents projets.

Une des missions de cette asbl est d'améliorer les conditions de recherche en Belgique. Objectif Recherche constate et dénonce le sous-financement des chercheurs belges en comparaison à d'autres pays où les conditions de financement des chercheurs sont meilleures. L'asbl dénonce également le fait qu'il y a beaucoup de doctorants et peu de chercheurs professionnels. Peu de doctorants auront la possibilité de faire une carrière académique.

UN PEU D'HUMOUR AVEC LE PETIT NICOLAS EN THÈSE

- > <http://users.skynet.be/fb819339/nicolas.htm>

¹ www.abg.asso.fr

² www.doctorat.be



Des statuts plus ou moins confortables

Éternel étudiant ou jeune chercheur en formation ? Entre ces deux « chaises », le doctorant est généralement mal assis, contraint à la position – inconfortable – du double statut.

La question « qui sont les doctorants ? » est ouverte : étudiants ou professionnels ? Employés ou boursiers ? Susceptibles de participer aux tâches universitaires ou dévolus à la seule recherche ? Plus globalement, quelles sont les caractéristiques communes à cette population ? Peut-on en dresser la liste, dès lors que chaque individu adopte un parcours singulier en fonction du statut qu'il occupe ? Et ce statut, est-il une voie royale ou un chemin de traverse vers la publication d'une thèse ?

Les réponses à ces questions dépendent notamment de la façon dont le doctorant finance – ou non – sa recherche doctorale, car c'est le mode de financement qui détermine le statut.

Tout doctorant est à la fois inscrit à l'université en tant qu'étudiant de troisième cycle ET souvent (mais pas toujours) en lien contractuel avec un employeur. Cet employeur peut être l'université ou un autre organisme de financement, comme une

entreprise ou le Fonds national de la recherche scientifique (FRS-FNRS). Au final, il convient donc de distinguer les doctorants « sur fonds propres » (ou autofinancés) des doctorants financés (par un contrat de recherche ou dans le cadre d'un mandat).

QUI DIT DOCTORANT, DIT DOCTORAT

Le règlement doctoral de l'Académie Louvain précise que le grade académique de docteur s'obtient au terme d'un cursus à deux composantes obligatoires :

- > une « formation doctorale » de 60 crédits. Cette formation doctorale aboutit à la délivrance d'un certificat de formation à la recherche ;
- > des travaux de recherche relatifs à la préparation d'une thèse de doctorat, pour un minimum de 120 crédits.

Le décret de Bologne indique que « le grade académique de docteur » est conféré après soutenance d'une thèse démontrant les capacités de créativité, de conduite de recherches scientifiques et de diffusion de ses résultats par le récipiendaire.

www.uclouvain.be/doctorat

| | SA MISSION | SON CONTRAT | COMBIEN SONT-ILS ? |
|--|---|---|--|
| Le doctorant-assistant | Le doctorant-assistant poursuit sa recherche doctorale tout en assurant des tâches d'encadrement au sein de l'UCL. En principe, chacune de ces missions est effectuée à mi-temps. | STATUT > à la fois employé de l'UCL et étudiant. DURÉE > variable et souvent à renouveler (3 x 2 ans à temps plein ou 6 x 2 ans à mi-temps). MONTANT > payé par l'UCL, l'assistant touche une rémunération qui correspond à celle d'un enseignant du secondaire supérieur en début de carrière (environ 30 000 EUR brut/an). | 447 personnes (1 ^{er} février 2008) |
| Le doctorant-chercheur sur fonds extérieurs (financement d'un projet) | Le doctorant-chercheur sur ressources extérieures réalise sa thèse dans le cadre d'un projet de recherche assez large, financé par des organismes privés (entreprises) ou publics (fédéral, Régions, Union européenne). Ces organismes versent les crédits de recherche à l'université, qui se charge de rémunérer les doctorants. | STATUT > à la fois étudiant et employé ou boursier de l'UCL. DURÉE > variable selon le projet. MONTANT > payé par l'UCL, le chercheur sur crédits extérieurs touche une rémunération qui correspond à celle d'un enseignant du secondaire supérieur en début de carrière (environ 30 000 EUR brut/an). | 752 personnes (1 ^{er} février 2008) |
| Le doctorant-boursier (financement d'un mandat) | Le doctorant-boursier est toujours engagé à temps plein. Il a pour seule mission de réaliser une thèse de doctorat. Il ne peut pas effectuer de travail académique (sauf quelques tâches d'encadrement). Considéré comme étudiant par l'université, il signe son contrat avec l'organisme qui délivre la bourse et le paie. En Belgique, il s'agit principalement des bourses FRS-FNRS et FRIA. | STATUT > étudiant DURÉE > 2 ans renouvelable une fois pour les aspirants FRS-FNRS ; 27 mois renouvelable une fois pour une période de 21 mois pour les boursiers FRIA MONTANT > environ 20 000 EUR net/an. | 457 personnes (1 ^{er} février 2008) |
| Le doctorant sur fonds propres | Le doctorant sur fonds propres entame ou poursuit sa recherche doctorale au même titre que les autres. | STATUT > étudiant DURÉE ET MONTANT > ce doctorant n'a pas demandé (et/ou obtenu) de financement. Il travaille donc bénévolement à son projet de recherche, qu'il autofinance. Plusieurs cas de figure sont possibles : aide de la famille, fortune personnelle, travail de salarié par ailleurs, petits boulots, etc. | Cette catégorie de doctorants est plus difficilement quantifiable. |

L'avant et l'après Bologne

Voté le 31 mars 2004, le décret de la Communauté française réorganise l'enseignement supérieur afin qu'il se coule dans le moule européen dessiné à Bologne en 1999. Cette réforme majeure touche à l'organisation du doctorat depuis la rentrée académique 2005-2006.

CE QUI A CHANGÉ

Le décret prévoit que le doctorat est organisé non plus au niveau de l'institution, mais de l'Académie universitaire. Il existe trois Académies en Communauté française : l'Académie Louvain (UCL, FUNDP, FUCaM, FUSL), l'Académie Wallonie-Bruxelles (ULB, UMH, FPMs) et l'Académie Wallonie-Europe (ULg et FUSAGx).

Le doctorat repose sur deux piliers : la formation doctorale dispensée au sein des Écoles doctorales de domaine (thématiques) et la réalisation des travaux de recherche conduisant à la défense d'une thèse de doctorat.

- > Le décret a institué en Communauté française 20 Écoles doctorales de domaine (*Graduate Colleges*) interuniversitaires et interacadémies, dont la gestion a été déléguée au Fonds national de la recherche scientifique (FRS-FNRS).
- > Une cinquantaine d'Écoles doctorales thématiques (*Graduate Schools*) sont rat-

tachées à ces 20 Écoles doctorales de domaine. Elles ont pour caractéristiques d'être interdisciplinaires (elles relèvent de plusieurs écoles doctorales) et de répondre de manière plus appropriée à l'évolution récente des savoirs (neurosciences, cancérologie, etc.).

- > Le cursus doctoral est à présent géré au niveau de la Commission doctorale du domaine d'étude concerné (CDD). Il revient à cette dernière de valider les différentes étapes du parcours du doctorant, de l'admission jusqu'à la défense de thèse. Ces CDD sont organisées au niveau de l'Académie.

Le décret impose à chaque Académie de se doter de son propre règlement doctoral. Ce règlement unique pour l'ensemble des Académies remplace les anciens règlements locaux.

Le décret prévoit enfin que l'entière du minerval (quelque 800 EUR) soit payé lors de la première inscription au doctorat.

Dans l'ancien règlement en vigueur jusqu'en septembre 2007, le futur docteur payait les droits d'inscription complets l'année de la soutenance de sa thèse, c'est-à-dire en fin de parcours. La réforme de Bologne a inversé ce mécanisme. Désormais, le doctorant paie la totalité du minerval lors de la première année de thèse. Les années suivantes, il s'acquitte uniquement des « frais de rôle » (frais administratifs de gestion de dossiers d'environ 30 EUR). Cette obligation de paiement à l'entame de la recherche devrait entraîner une diminution du nombre de doctorants non financés.

CE QUI N'A PAS CHANGÉ

Chaque université, indépendamment de l'Académie et des Écoles doctorales, reste responsable de l'inscription administrative des doctorants, de l'encadrement de la recherche doctorale et de la délivrance du diplôme.

Se sentir écoutée

« J'ai une collègue qui a voulu arrêter sa thèse, elle est allée voir son promoteur pour lui faire part de sa décision. Il l'a écoutée et lui a demandé de clôturer quelques projets concrets avant son départ. Elle s'est sentie écoutée, résultat : elle continue sa thèse ! Comme quoi, on se sent souvent intimidé, on a parfois peur d'aller trouver son promoteur, mais après tout, il est passé par là, lui aussi ! »

Nathalie, 28 ans

La thèse, c'est un parrainage

« La thèse, c'est une histoire de parrainage. Si ton promoteur ne te soutient pas, si tu n'as pas sa bénédiction, c'est pas la peine... Moi, j'ai terminé mes études au pays avec grande distinction. J'ai reçu une bourse et je suis arrivé ici en Belgique pour faire un master à l'UCL. Lors de ma maîtrise, j'ai été intégré dans une équipe de recherche, j'y ai pris goût. Mon travail de fin d'étude était excellent. Comme j'étais passionné par le sujet et que je souhaitais poursuivre mes travaux, j'ai soumis un dossier de financement. Sans résultat. J'ai alors trouvé un job extérieur pour vivre et me permettre de poursuivre mes travaux de recherche. Car la recherche a un coût : j'ai accès au labo, mais c'est moi qui doit financer le matériel, mes déplacements pour les congrès et les colloques... Si c'était à refaire, je ne le referais pas. Mais quand je regarde les années qui sont derrière moi, pour ma dignité, je me dois de clôturer tout ça. Et puis, je me sens toujours si proche de la fin...
Finalement, mon problème, c'est que j'aime la recherche, mais que je ne suis pas réaliste. Or, on ne peut pas faire un doctorat à deux vitesses.

Naïm

Nicolas, 34 ans

Mon bureau à côté de la cuisine

« Mon mémoire de licence a été publié sous forme de livre. J'étais passionné par le sujet et emballé par l'enthousiasme de mon promoteur. Sur son conseil, j'ai postulé au FNRS et j'ai obtenu mon financement de recherche. Mais à ce moment-là, mon promoteur est devenu émérite. Du coup, je n'ai pas été intégré à une équipe de recherche de l'UCL. Je n'avais ni bureau, ni PC, ni adresse mail... Cela été très difficile pour moi socialement. J'étais à 100 pc plongé dans ma recherche et livré à moi-même. Je ne voyais mon promoteur qu'une fois tous les trois mois. J'étais devenu un rat des bibliothèques. Mon lieu de travail ? Chez moi, dans mon appartement, mon bureau à côté de la cuisine, comme un étudiant ! On voit les autres 'avancer dans la vie' et on se perçoit soi-même comme étant toujours étudiant, 'adulescent'. Une fois la période de ma bourse terminée, j'ai continué plus d'un an sans financement, j'étais alors chômeur. Cela n'a pas été facile non plus pour mon épouse, qui elle chaque matin allait au travail et ramenait un salaire. »

Sarah

Personne...

« Il y a un côté psychologiquement difficile de faire une thèse. (...) personne ne peut faire ce travail à notre place. Nos proches ne comprennent pas ce qu'on fait (c'est le cas de mes parents, mes frères et sœurs, mes oncles et tantes et cousins qui n'ont pas fait d'études universitaires). Même avec un promoteur attentif – c'est mon cas –, il ne peut pas toujours être là dans les moments de blues. Ces moments sont d'ailleurs assez compliqués : a-t-on le blues parce qu'on ne se voit pas avancer ? Parce que les cours s'imbriquent ? Parce que des éléments personnels s'y ajoutent ? C'est un tout. »



Regard, mon beau regard

Les doctorants font l'objet de représentations sociales très différentes selon que l'on se situe dans la sphère familiale, dans le milieu universitaire ou dans le monde professionnel. Autant de regards parfois difficiles à concilier.

Plusieurs images collent à la peau du doctorant. Certaines sont flatteuses, d'autres moins, notamment sur le marché du travail. Les doctorants ne vivent pas une appartenance commune à un groupe unique. Leur profil dépend très fortement des raisons qui les poussent à entreprendre une thèse. Bien sûr, chaque portrait ici typé s'accommode de la personnalité et de l'histoire de chacun.

Travail = contraintes ?

« Beaucoup de gens ne considèrent pas la thèse comme un vrai travail. Peut-être parce que les contraintes n'apparaissent pas clairement ? Pour ces personnes, un vrai travail, cela doit être rempli de contraintes. »

Patrick, 27 ans

QUELQUES PROFILS TYPES

- > **Le professionnel** : pour ce doctorant, la recherche est un projet professionnel en soi (réalisation d'un plan de carrière). Il est généralement davantage acteur dans l'élaboration de son projet de recherche.
- > **L'idéaliste** : ce doctorant entre dans la réalisation d'une thèse suite à une proposition, sans avoir construit ce projet *a priori*.
- > **L'international** : son projet de thèse ne dépend pas toujours uniquement de lui. Il s'agit souvent d'un projet porté par sa famille (élargie et restée au pays). Sa thèse garantit également son titre de séjour en Belgique.
- > **Le pragmatique** : pour lui, le doctorat représente la première étape d'une carrière professionnelle et non la simple prolongation des études antérieures.
- > **Le déçu** : ce doctorant souhaite complètement réorienter sa carrière en cours de sa recherche car il se rend compte qu'il n'y a pas d'issue professionnelle dans son domaine ou que ce parcours ne répond pas à ses aspirations.

Un bon docteur est polyvalent

« Je ne sais pas si mon titre de docteur a facilité ma recherche d'emploi. C'était en tout cas une étape. Mais chaque emploi est sans doute une étape ! La rigueur, la curiosité, la capacité à chercher et trouver l'information, l'ouverture à l'innovation, la création et la rédaction de projets cohérents, la synthèse, la discussion et la rédaction de résultats sous forme d'articles ou de rapports, etc. sont autant d'éléments qui me sont utiles tous les jours dans mon boulot actuel et que j'ai probablement su mettre en avant lors de mon entretien d'embauche. Le doctorat apporte aussi une certaine polyvalence par la diversité des études, des techniques et des disciplines qui y sont souvent abordées. Aujourd'hui dans mon boulot, cette polyvalence est un atout. »

Samuel

Florence

Pour la beauté du geste

« Je me fais la réflexion que c'est par passion pour mon sujet que je fais cette thèse. Heureusement pour l'université qu'il existe encore des gens qui aiment chercher pour la beauté du geste. Ceci étant, je ne suis pas amère. Parfois je me dis que si je n'ai aucune proposition en finissant ma thèse, ce sera peut-être un soulagement parce que les carrières académiques demandent beaucoup d'énergie aussi. »

ÉTUDIANT OU PROFESSIONNEL ?

Le double statut – étudiant et personnel scientifique – est vécu différemment par chaque doctorant. Certains s'identifient davantage au statut d'étudiant ; la plupart revendiquent le statut de personnel scientifique (le métier de chercheur). Cette identification évolue certainement avec l'avancement de la recherche. En début de doctorat, la personne se voit plutôt en situation d'apprentissage. Avec les années, elle s'identifie au chercheur professionnel capable d'enseigner son savoir aux autres.

NE DITES PAS À MA MÈRE...

Plusieurs doctorants font état de leurs difficultés à communiquer leurs préoccupations ou leurs plaisirs à leurs proches (le conjoint, les parents) qui ne comprennent pas toujours ce qu'est un doctorat.

DANS LES YEUX DE L'UNIVERSITÉ

Au sein de l'Université, divers services sont en relation avec les doctorants. Les intervenants que nous avons rencontrés (ADRE, ADRI, AGL, CIO, CORSCI) ont également des définitions variées de ceux-ci. Certains considèrent comme doctorants des

chercheurs dont le parcours doctoral est placé sous la responsabilité d'une commission doctorale de domaine.

Pour d'autres, les doctorants sont « en situation de formation », quel que soit leur statut.

Certains font également la distinction entre la personne ayant déjà exercé une profession avant d'entamer un doctorat et celle qui commence un projet de thèse dans la foulée du deuxième cycle.

SUR LE CV

Au terme de leurs recherches, certains doctorants connaissent de grandes difficultés à trouver un emploi de chercheur au sein de l'Université, mais aussi sur le marché du travail privé ou associatif.

En effet, des représentations sociales très différentes – et parfois peu flatteuses – existent de part et d'autre. Le doctorant se voit comme un professionnel très qualifié, ayant fait une formation de haut niveau avec une forte valeur ajoutée. L'employeur, lui, pense parfois que le docteur ne pourra pas gérer une équipe ou un projet de façon globale et pratique car il a passé plusieurs années en vase clos sur un sujet pointu.

Cette confrontation entre autant de miroirs donne forcément lieu à des collisions. Certains parviennent à les gérer, d'autres pas. Souvent, il s'agit de doctorants déjà fragilisés par la complexité des démarches administratives, des difficultés académiques ou psychologiques. La réalisation d'une thèse est une épreuve, vraiment...

Patrick, 27 ans

Une belle occasion de voir clair

« Mon doctorat, c'est une continuité et un approfondissement des études. Personnellement, j'avais envie d'aller plus loin. Je ne me sentais pas encore prêt pour la vie professionnelle, c'était une belle occasion pour tirer au clair ce que je voulais faire de ma vie professionnelle en approfondissant un domaine de recherche. »



Une « épreuve », vraiment

Le travail de recherche est une épreuve que certains doctorants traversent seuls. Cela rend l'encadrement administratif, académique et familial d'autant plus important.

Le doctorat est un travail scientifique, mais aussi une épreuve psychologique. La majorité la traverse sans trop de difficultés. Mais certains doctorants la vivent difficilement, tantôt tout au long de l'épreuve, tantôt lors de passages à vide où l'entourage devient alors très important.

CHERCHER L'INFORMATION

Certains doctorants s'accordent à dire qu'il était plutôt difficile de trouver l'information complète et pertinente concernant l'entreprise d'une thèse : les modalités de financement, l'encadrement pédagogique, l'avenir professionnel, etc. Jusqu'il y a peu, chaque service (interne ou externe à l'UCL) y allait de sa publication, sans que les éléments soient centralisés.

Ce constat est heureusement en train de s'invalider, grâce à diverses solutions mises récemment en place par l'Université et l'Académie Louvain¹.

¹ Cf. pages 6 à 9.

TRAVAUX PRATIQUES ?

Les doctorants, en ce compris ceux qui ne bénéficient pas d'un mandat d'assistant, sont souvent amenés à s'investir dans d'autres tâches, par exemple, donner des séances de travaux pratiques. Cela peut être vécu comme une pression supplémentaire et un surcroît de travail. Mais des doctorants apprécient également cette occasion de rencontrer les étudiants et cette possibilité d'ouverture à d'autres thèmes que le sujet de recherche.

LE PROMOTEUR, ESSENTIEL

Le soutien méthodologique, logistique mais surtout humain par le promoteur apparaît comme essentiel. L'encadrement est très variable d'un promoteur à l'autre : certains suivent « distraitement » leurs doctorants, d'autres les accompagnent de très près.

Du stress en plus

« Les doctorants sont des étudiants comme tant d'autres, c'est-à-dire confrontés à toute une série de stress liés aux tâches académiques pouvant conduire à une souffrance psychologique réelle, à un épuisement psychologique, à de l'anxiété liée à l'exigence de performance.

Mais à la différence des autres étudiants, les doctorants sont confrontés à des impératifs administratifs et académiques majeurs. La qualité de la relation entre le doctorant et son promoteur est essentielle et peut influencer la poursuite ou l'arrêt de la thèse. Une telle réalité est vécue douloureusement par le doctorant. »

Théophile

Nicolas, 34 ans

On n'est pas resté les bras croisés

« Je me suis aussi rendu compte que certains autres chercheurs du département vivaient à peu près les mêmes difficultés que moi. On n'est pas resté les bras croisés. Il y a eu à cette époque un audit de notre département par l'Université. Nous nous sommes exprimés. On a écrit un cahier des charges. Ensemble, nous avons décidé de nous soutenir et de nous voir régulièrement. J'ai demandé à avoir des charges académiques. Cela m'a aidé et donné l'impression d'un vrai métier. »

Partager ses difficultés

« Dans mon centre de recherche, nous sommes environ vingt-cinq jeunes chercheurs. J'ai de la chance d'être dans un environnement dynamique où il y a une certaine pression sociale : quasi tout le monde est là entre 9h et 17h. Je travaille sur un projet de recherche européen avec des partenaires. Il y a des échéances, ça m'aide et me motive énormément. On discute avec mes collègues de nos difficultés, on les partage. »

Nathalie, 28 ans

Vadim

Le regard avisé du « compagnon »

« La présence d'une personne ayant déjà vécu les mêmes expériences (post-doc ou chercheur qualifié) est d'une grande aide pendant la poursuite du doctorat. En effet, un « compagnon » comme celui-là pose un regard extérieur avisé sur le travail en cours, avec le recul nécessaire (qualité qui s'acquiert au fur et à mesure de ces quatre années). Par son expérience, il peut guider plus facilement et aider à mener un projet à bien plus rapidement. En partageant ses erreurs, il nous aide également à mieux comprendre les nôtres. »

HEUREUSEMENT QU'IL Y A LES PAIRS

Certains doctorants notent que leurs pairs – compagnons de recherche, assistants, jeunes docteurs – leur ont parfois apporté davantage que leur promoteur. Méthodologie de recherche, sentiment d'appartenance à une équipe, échange de contenu, etc. sont autant d'éléments qui les ont aidés à continuer.

Dans quelques facultés (agronomie, droit, École polytechnique de Louvain), des associations facultaires de doctorants sont également apparues. Elles fonctionnent comme des relais de problèmes locaux. En parallèle à ces associations, ou là où elles n'existent pas, des petits « labos » sont mis sur pied afin d'échanger des informations importantes entre doctorants.

TRAVAILLER À DOMICILE

Certains doctorants ont le sentiment que l'UCL ne les valorise pas assez. Or, ils lui

fournissent une image intellectuelle positive (une « vitrine ») grâce à leurs publications et au fruit global de leur travail.

D'autre part, il leur semble que paradoxalement, l'Université encourage davantage les nouveaux thésards que les anciens qui ont pourtant bien besoin de motivation pour arriver au bout de leur travail.

Un exemple de ces disparités entre les doctorants, que l'on doit souvent au type de financement du doctorat ou au domaine de recherche, est l'absence régulière de financement pour se rendre à des colloques à l'étranger. Autre exemple : quelques doctorants travaillent à domicile, contraints et forcés par le peu d'infrastructure qui leur est réservée. Pour d'autres, l'absence de bureau ou l'obligation de partager à plusieurs le même ordinateur est également vécue comme une absence de reconnaissance.

QUAND LA FAMILLE EST LOIN

Pour bon nombre de doctorants étrangers, les difficultés énoncées ci-dessus s'ajoutent aux problèmes familiaux au sens large. Différentes situations critiques ont été évoquées : la famille restée au pays (soucis d'argent, de santé ou tout simplement liés à la distance séparant les proches), la pression implicite qui contraint le doctorant à finir sa thèse et revenir avec « quelque chose » en mains, l'adaptation au nouveau pays à tous les niveaux, la différence d'âge et de responsabilités, etc.

La situation est très différente selon le mode de financement, pour autant qu'il y en ait un. La bourse suffit à faire vivre certains doctorants étrangers. Mais pour d'autres, le financement d'une thèse passe souvent par des petits jobs et de nombreux sacrifices.



LES DOCTORANTS SUR FONDS PROPRES

Chercheurs « de l'ombre » ?

Les situations vécues dont le Service d'aide est témoin sont très variées. Mais une constante s'impose : les difficultés s'accroissent pour les doctorants sur fonds propres, particulièrement quand ils sont étrangers.

Le doctorant sur fonds propres entame ou poursuit sa recherche doctorale, mais il n'a pas demandé (et/ou obtenu) de financement, ou bien le financement obtenu n'est pas suffisant. Il autofinance donc son projet de recherche. Plusieurs cas de figure sont possibles : aide de la famille, fortune personnelle, travail de salarié par ailleurs, petits boulots, etc.

DES SITUATIONS TRÈS DIVERSIFIÉES

Les parcours recueillis par le Service d'aide suivent souvent les mêmes trajectoires. La situation la plus « simple » concerne le passionné de recherche, en attente d'un emploi ou en complémentarité avec un emploi (dans l'enseignement par exemple), qui entame une thèse sans garantie de financement. Parfois, il s'arrête en chemin, et reprend la recherche plus tard, à son rythme, en adéquation avec l'évolution de son travail et de sa vie de famille.

Les choses se compliquent pour bon nombre

de doctorants étrangers, notamment originaires d'Afrique ou des pays du Sud. Venu réaliser un diplôme complémentaire (anciennement DEC, DES ou DEA) à l'UCL, l'étudiant étranger se distingue, ses idées de recherche intéressent. On lui propose alors la possibilité de commencer une thèse.

Que faire ? Le projet de formation complémentaire en Belgique a souvent été porté par la famille restée au pays. Le doctorant est donc investi socialement et financièrement d'une mission, avec parfois en toile de fond une situation sociopolitique difficile du pays. Dans ce cadre, certains doctorants décident de continuer dans la recherche, même sans financement, car ils voient plus d'avantages à rester en Belgique avec des perspectives d'avancement dans leur carrière de chercheur qu'à rentrer au pays sans perspective professionnelle.

Pour nouer les deux bouts, ils font des petits jobs, leur conjoint(e) également, s'il (elle) est là. Ayant un statut d'étudiant, ils peu-

vent, s'ils ont des enfants, bénéficier d'aide comme les allocations familiales.

Cette situation n'est pas nouvelle à l'UCL. Il y a vingt ou trente ans, les doctorants sur fonds propres étaient souvent originaires d'Amérique latine (Chili ou Uruguay notamment). Les tensions politiques en Amérique du Sud s'étant apaisées, la plupart sont rentrés chez eux. Ce sont maintenant les étudiants africains qui se retrouvent dans cette situation.

Voie royale

« Être boursier de la coopération est la voie royale de réalisation d'une thèse pour les ressortissants de pays en développement. »

Louise Bayens,
Administration des relations
internationales de l'UCL

Antoinette

Soutenir son ménage resté au pays

« Pour la plupart d'entre nous, doctorants, nous devons continuer à nous battre pour soutenir nos familles et nos ménages restés au pays. Notons que la majorité des doctorants étrangers sont pères et mères de famille. Nous sommes doctorants, mais nous sommes aussi responsables de nos foyers. Ainsi, devons-nous nous priver de ceci ou de cela pour envoyer 100 euros pour le minerval d'un enfant, 200 euros pour le loyer ou pour le mariage d'un frère ou d'une sœur. Pour certains autres, c'est la situation sociopolitique du pays qui pose problème : la reprise des conflits ou de la guerre dans leur région est une source d'inquiétude constante. Mère ou père qui s'inquiète pour leur famille, qui pleure la mort d'un proche à la suite du bombardement de la ville, etc. »

« La population des étudiants en formation doctorale que nous rencontrons au Service d'aide est parfois très démunie. Boursiers ou non, de nombreux doctorants d'origine étrangère ou belge se retrouvent parfois

dans des situations de détresse importante. Ils sont tantôt en rupture familiale, tantôt en difficulté financière (eux-mêmes ou leur famille, en Belgique ou au pays) ou académique (retard par rapport aux échéances, indisponibilité du promoteur...). Enfin, ils sont souvent en tension entre deux statuts. D'une part, ils font partie de l'élite, comme professionnels dans leur pays ou comme universitaires de haut niveau chez nous. Et d'autre part, ils sont contraints de faire appel au Service d'aide pour poursuivre leur cursus ou encore de faire des petits boulots pour subvenir à leurs besoins de base. »

Christiane De Wan,
assistante sociale au Service d'aide

Un espoir : suite à la réforme de Bologne¹, le nombre de ces doctorants non financés devrait diminuer.

COMBIEN SONT-ILS ?

La question du nombre de doctorants sur fonds propres n'a pas de réponse immédiate. Et c'est bien cela qui interpelle. Ces doctorants « de l'ombre » sont représentés et comptabilisés uniquement s'ils font la démarche de s'inscrire au doctorat auprès du secrétariat des étudiants. Sinon, ils n'apparaissent nulle part. Or, ils existent, puisque le Service d'aide les rencontre. Alors ?

UN LARGE ÉVENTAIL DE DIFFICULTÉS

N'importe quel doctorant peut rencontrer les difficultés ici abordées. Mais elles sont encore plus complexes à résoudre pour les personnes qui financent elles-mêmes leur thèse.

La « galère » financière

Sans financement, des doctorants doivent trouver du travail, le plus souvent sous forme de jobs, déclarés ou non. Jobber prend du temps et cela est souvent mal toléré par le promoteur de thèse.

L'image de soi écartelée

Le fait de combiner la vie académique avec la vie au quotidien (financement de la thèse et des besoins pour vivre, famille, entourage, etc.) rend la vie de ces doctorants dichotomique. Lors de leurs recherches et de la rédaction de leur travail de thèse, les doctorants font partie de l'élite de la société. Il s'agit d'être le meilleur, d'exceller dans un domaine pointu. Et à l'opposé, dans leur travail de jobiste, ils s'occupent de nettoyage dans des établissements ou pour des personnes privées, de jardinage...

Les pressions familiales et sociales

La pression implicite qui contraint le doctorant à finir sa thèse et à revenir au pays avec un diplôme en mains est énorme. Il faut réussir cette épreuve, coûte que coûte. Cet enjeu fragilise les doctorants étrangers en ce sens que leur statut d'étudiant conditionne leur présence non seulement à l'université, mais aussi en Belgique. Un doctorant belge sur fonds propres qui arrête son projet de thèse peut rebondir en trouvant un emploi ou en s'inscrivant comme demandeur d'emploi. Mais le doctorant étranger qui arrête sa thèse perd son permis de séjour dans le pays et se voit contraint de rentrer, avec ou sans diplôme.

L'absence de règle en matière d'intégration dans une équipe de recherche

Certains doctorants sur fonds propres disent

¹ Cf. page 11.

S'inviter aux réunions d'équipe

« Le fait d'être doctorant sur fonds propres complexifie notre intégration au sein de l'unité. Ce statut fait qu'on ne se sent pas comme les autres, qui ont un bureau, qui ont une adresse électronique où ne figure pas « student » à la fin, qui ont une place au sein de l'unité, qui sont invités aux réunions d'équipe... »

Luc

Doctorant... et doctorante

« Je suis mariée et j'ai deux enfants. Ma situation est un peu atypique dans le sens où c'est mon mari qui m'accompagne (lui est déjà docteur).

Bien que Louvain-la-Neuve soit un endroit privilégié pour élever des enfants (ville piétonne, moins de pollution, écoles près de chez soi), je pense qu'il manque beaucoup d'autres choses.

D'abord, les logements ne sont pas toujours adaptés aux besoins des familles (peu ou pas de mobilier adapté, quartiers très bruyants, voisinage peu respectueux du sommeil des enfants, etc.). Tous ces éléments empêchent de vivre convenablement et entravent également la qualité des études.

Deuxièmement, il n'y a pas de services d'urgence à Louvain-la-Neuve¹. Lors d'une urgence médicale, il faut absolument se rendre à l'hôpital d'Ottignies, ce qui n'est pas évident pour un étudiant boursier qui n'a pas de voiture et qui n'a pas les moyens pour payer un taxi ou une ambulance (les accidents arrivent surtout la nuit). Et il y a très peu de crèches.

Pour les femmes qui accompagnent leur conjoint, il existe des ressources comme le Collectif des femmes ou la possibilité d'être femme de ménage... La situation est très différente pour les hommes. Il n'y pas d'espaces réservés aux époux des doctorantes, même pour suivre des cours de français à l'ILV. Je me sens seule devant certaines responsabilités (rendez-vous à l'école, chez le médecin, etc.) puisque mon mari n'a pas eu l'occasion d'étudier le français de manière formelle. »

1 Un service de médecine générale de garde existe depuis plusieurs années: 010 45 20 20

Julia

bénéficier d'un soutien attentif de la part de leur promoteur (dégagement de fonds pour un financement, facilités de jobs dans l'unité, soutien moral, encouragements). Mais cette attention n'est pas la règle.

L'élément le plus visible de cette inégalité est l'absence, dans plusieurs cas, d'infrastructures partagées (pas d'accès aux outils informatiques, aux photocopieuses, pas d'espaces ou de moments de rencontres avec les autres chercheurs).

Par ailleurs, les doctorants sans financement officiel ne sont pas répertoriés en tant que membres du personnel scientifique. Ils ne reçoivent donc pas automatiquement l'information destinée au personnel, sauf si quelques solutions ponctuelles se dégagent au sein des facultés¹.

Enfin, un certain nombre de doctorants étrangers sans financement ne parlent

jamais de leur situation financière à leur promoteur.

L'absence d'instances représentatives

Les doctorants sur fonds propres ne sont représentés ni par le CORSCI, l'organe qui rassemble les membres du Corps scientifique de l'UCL, ni par l'AGL, l'Assemblée générale des étudiants.

> Le **CORSCI** considère ses membres comme des professionnels à part entière, tantôt rémunérés par l'UCL (personnel UCL, boursiers), tantôt mandataires des grands fonds (FRS-FNRS, FRIA) et rémunérés par ceux-ci. Un certain nombre d'entre eux sont doctorants, d'autres sont chercheurs et n'effectuent pas de travail de thèse. Mais leur point commun est d'être financés. Selon ces critères, le CORSCI considère que les doctorants

non financés ne font pas partie du corps scientifique et de ce fait, devraient être représentés par l'AGL.

> De son côté, l'AGL explique qu'il est difficile pour des étudiants de premier et deuxième cycle de représenter une population dont ils ne peuvent concevoir les tâches et les enjeux, par manque de contacts et d'expérience en la matière. Cependant, comme l'indiquent les articles 3 et 4 des statuts de l'AGL, celle-ci a pour mission de « représenter, sans distinction aucune, tous les étudiants de l'UCL (...) ». « Tous les étudiants régulièrement inscrits à l'UCL qui le souhaitent sont membres adhérents de l'AGL, immédiatement et sans formalité », précise le texte.

Dès lors qu'ils ne sont pas représentés, les doctorants sur fonds propres ne sont pas toujours quantifiés, connus et reconnus.

1 Cf. page 8.



Objectif atteint

Relayer les problèmes que certains doctorants vivent individuellement afin de leur trouver, au sein de l'UCL, une solution à dimension collective : un beau défi !

La majorité des doctorants vivent leurs années de recherche de façon gratifiante et évoluent sur le plan scientifique et humain sans rencontrer de problème particulier. Mais ce ne sont pas ces doctorants-là que rencontrent les différentes équipes du Service d'aide aux étudiants, ni le Groupe réflexion santé (GRS).

LA THÈSE N'EST PAS UNE GARANTIE

Si nous avons pris l'initiative de ce travail, c'est parce que nous voulions relayer la parole des doctorants en difficulté d'abord, du personnel de l'UCL chargé de les accompagner ensuite.

Les situations décrites sont des éclairages différents d'une réalité multiple et complexe, tant les doctorants ont des conditions

de travail et de vie très différentes selon leur statut et leur domaine de recherche. Soulignons d'entrée de jeu ce qui semble commun à tous : une situation par essence temporaire avec un avenir professionnel particulièrement incertain. Hors une carrière universitaire à l'UCL ou dans une autre institution d'enseignement supérieur, la réalisation d'une thèse de doctorat n'est en rien la garantie d'un futur emploi.

Le doctorant vit aussi un statut ambigu, coincé entre étudiant et scientifique professionnel, entre enseignant et enseignant, entre autonomie et sujétion.

Le rapport au promoteur est une variable majeure de qualité de vie du doctorant. Rapport hiérarchique strict pour certains, compagnonnage idéal pour d'autres. En cas

Mille mercis

« Mille mercis à l'équipe qui a pensé discuter du problème des doctorants, et davantage des doctorants étrangers. »

Théophile

Baptiste, 29 ans

Une école de la vie

« L'un des points forts de l'expérience du doctorat est la possibilité d'un échange constant avec des gens d'origines et de formations différentes. Les laboratoires – surtout à Bruxelles – sont des lieux de rencontres internationaux, où se côtoient de nombreuses nationalités. Par ailleurs, durant la formation doctorale, il nous est régulièrement proposé de participer à des colloques nationaux (Bruges, Anvers) ou internationaux (Europe, États-Unis). Ces congrès sont l'occasion d'apprendre ce qui se fait dans le même domaine de recherche, dans d'autres labos, mais aussi de rencontrer des gens qui partagent cette vie de doctorat, d'échanger des expériences, de voir qu'un doctorat en Belgique n'est pas exactement la même chose qu'un doctorat en Angleterre ou en France. Par ailleurs, le fait de devoir présenter ses résultats devant la communauté scientifique internationale est un challenge motivant et très enrichissant.

L'une des difficultés du doctorat est de garder le cap malgré les échecs et les nombreux obstacles qui jalonnent ces années. Le principe de 'l'essai-erreur' est parfois déstabilisant, et on est parfois découragé en comparant la somme de travail et ce qui est utilisable directement. De la même manière, on apprend beaucoup de choses à la paillasse, sur le terrain, et il n'est pas rare de devoir recommencer plusieurs fois la même manipulation avant de trouver les conditions expérimentales optimales. C'est en cela que le doctorat est une école de la vie. »

La thèse, c'est un peu de soi

« Le travail d'une thèse implique en fait une relation à soi-même, au travail, à la recherche qui est plutôt bizarre. La thèse, c'est un peu de soi, toutes proportions gardées. »

Sarah

de conflit, c'est l'avenir du doctorant qui est en jeu et la valorisation d'années parfois décrites comme autant de sacrifices.

Dans le même ordre d'idée, nous avons pointé la difficulté pour certains doctorants d'identifier leur véritable employeur : à qui rendre des comptes sur l'état d'avancement de leurs travaux ?

Enfin, nous avons rencontré des problèmes spécifiques chez les doctorants en provenance des pays en développement, particulièrement pour les doctorants sur fonds propres : inquiétudes familiales, souci de santé, précarité financière, etc. Pour ces doctorants, l'interruption de financement avant la fin de la thèse a un impact souvent terrible : l'obligation de retour au pays et l'abandon des recherches.

À ce jour, beaucoup de difficultés rapportées ici ont déjà été prises en compte par l'UCL : accueil, clarification des informations administratives et de financement, nomination au sein de l'Administration de la recherche (ADRE) d'une personne de référence pour la gestion du doctorat.

Plus largement, au niveau de la Communauté française, la réforme « de Bologne » et la mise en œuvre d'un règlement doctoral unique pour l'Académie Louvain vont certainement dans le sens d'une clarification et d'une volonté de traitement équitable de tous les doctorants.

UN RELAIS, À L'AVENIR

Un des objectifs poursuivis par notre démarche de rencontres est donc atteint :

meilleure connaissance de la population spécifique des doctorants, écoute plus sensible de leur problématique lors des entretiens et référence aux bonnes personnes relais au bon moment.

Gardons, à l'avenir, la préoccupation d'être un relais parmi d'autres des difficultés que continueraient de rencontrer les doctorants. Les lieux de parole qu'offre, notamment, le Service d'aide en toute confidentialité, n'ont qu'un seul objectif : relayer les problèmes que certains vivent individuellement afin de leur trouver, au sein de l'UCL, une solution à dimension collective.

> **Myriam Provost**, pour l'équipe santé du Service d'aide aux étudiants

Contacts utiles

À L'UCL

| | | |
|--|--|---|
| Secrétariat des étudiants (ETU) | www.uclouvain.be/etu | + 32 (0)10 47 21 72 |
| Service du personnel (SPER) | www.uclouvain.be/personnel | + 32 (0)10 47 38 94 |
| Service des ressources humaines (RHUM) | www.rhum.ucl.ac.be/ | + 32 (0)10 47 40 32 |
| Administration de la recherche (ADRE) | www.uclouvain.be/adre | michele.fontaine@uclouvain.be + 32 (0)10 47 92 33 + 32 (0)10 47 38 73 |
| Administration des relations internationales (ADRI) | www.uclouvain.be/adri | info-adri@uclouvain.be + 32 (0)10 47 30 95 |
| Service d'aide aux étudiants (AIDE) | www.uclouvain.be/aide | info-aide@uclouvain.be + 32 (0)10 47 20 02 |
| Centre d'information et d'orientation (CIO) | www.uclouvain.be/cio | info-cio@uclouvain.be + 32 (0)10 47 27 06 |
| Corps scientifique | www.corsci.ucl.ac.be | president-corsci@uclouvain.be |
| Coordination générale des étudiants étrangers (CGEE) | www.cgee.agora.eu.org | cgeelln@yahoo.fr + 32 (0)10 45 54 34 + 32 (0)473 95 32 71 |
| Assemblée générale des étudiants de Louvain (AGL) | www.aglouvain.be | agl@aglouvain.be + 32 (0)10 45 08 88 |

HORS UCL

| | | |
|--|--|---------------------------------------|
| Association Bernard Grégory (ABG) | www.abg.asso.fr | |
| Objectif recherche | www2.ulg.ac.be/obj-rech www.doctorat.be | |
| FRS-FNRS (Fonds national de la recherche scientifique) | www.fnrs.be | |
| Centre Placet | www.placet.be | info@placet.be + 32 (0)10 47 46 92 |

REMERCIEMENTS

De nombreux doctorants (et docteurs) nous ont confié leurs joies et leurs peines. Ils ont ensuite accepté que leur témoignage soit repris dans cette publication, afin de participer à l'information de celles et ceux qui s'engagent à leur tour dans la recherche doctorale. Pour leur confiance et le temps qu'ils nous ont consacré, nous les remercions de tout cœur.

Par ailleurs, de nombreuses personnes de l'UCL et d'ailleurs ont participé à l'élaboration de ce travail. Pour leurs informations et leur disponibilité, nous remercions également :

- > Sylvie Baudine, *project office manager* à l'École polytechnique de Louvain;
- > Louise Bayens, en charge des doctorants boursiers de l'Administration des relations internationales (ADRI);
- > Anne Bovy, directrice de l'Administration de la recherche (ADRE);
- > Frédéric Charlier, responsable des étudiants étrangers à l'AGL;
- > Pierre Feyereisen, président de l'asbl Objectif Recherche;
- > Philippe Fonck, coordinateur du pôle « Insertion professionnelle » du CIO;
- > Michèle Fontaine, coordinatrice de la gestion du doctorat au sein de l'Administration de la recherche (ADRE);
- > Jeanne Godeau, assistante sociale du Service du personnel;
- > Marie-Dominique Heureux, gestionnaire des bourses au sein du Service du personnel;
- > Cécile Lecrenier, responsable du Service d'études pour les statistiques;
- > Jeanne-Marie Loute, responsable du Service des jobs;
- > Agnès Namurois, de la délégation syndicale;
- > Marie-Christine Rauw, conseillère en orientation et insertion professionnelle du CIO;
- > Caroline Van Wynsberghe, présidente du CORSCI (2006-2007);
- > Le Centre Placet et la CGEE, deux asbl qui s'occupent d'étudiants étrangers de 3^e cycle;
- > L'équipe des assistants sociaux du Service d'aide aux étudiants et plus particulièrement, Anne-Michèle Dejonge, coordinatrice de l'équipe, Christiane De Wan et Sophie Alaime, assistantes sociales.

Que celles et ceux que nous aurions éventuellement omis de citer soient également remerciés.

